

**Extrait du registre des délibérations du  
Conseil Municipal du 27 avril 2026**

L'an deux mille vingt-six, le vingt-sept avril, le Conseil Municipal dûment convoqué, s'est réuni à vingt heure trente minutes en mairie de Boisemont sous la présidence du Maire de Boisemont, Madame Stéphanie CHORIN.

Date de convocation : 23 avril 2026

Nombre de membres en exercice : 15

Nombre de membres présents : 11

Nombre de membres votants : 13

Etaient Présents :

Jean-Michel ALBERTOSI, Ahlam ARSALANE, Marta BEILIN, Séverine BRUSSOT-COGNARD, Stéphanie CHORIN, Antoine ISINGRINI, François LAINEE, Boubekur MERABET, Philippe MICHEL, Sylviane POULY, Tristan ROEDERER.

Absents excusés :

Louis YOSHIDA (donne pouvoir à Tristan ROEDERER)

Emma CHARTIER (donne pouvoir à Stéphanie CHORIN)

Absents : Edith THAVER - Daniel TREUVELOT

Secrétaire de séance : Boubekur MERABET

**SUBVENTION COMITE des FETES** (délibération 2026-63)

Madame le maire, propose comme chaque année d'attribuer une subvention au comité des fêtes, en cohérence avec la convention partenariale qui le prévoit.

Madame BRUSSOT-COGNARD, Madame POULY et Monsieur ALBERTOSI étant membres du Comité des fêtes ne prennent pas part au débat ni au vote.

Le Conseil Municipal, Après en avoir délibéré,

**DECIDE** d'attribuer la somme suivante :

ORGANISMES	MONTANT
Comité des fêtes	1 000 €

**APPROBATION à la MAJORITE**

9 voix POUR, 1 ABSTENTION

Secrétaire de Séance  
Boubekur MERABET



Pour extrait conforme,  
Maire de Boisemont  
Stéphanie CHORIN

